

**Procès-verbal de la réunion du conseil Municipal de Denney
Du 30 mai 2023 à 19H00**

Nombre de conseillers en exercice : 12
Nombre de conseillers présents : 10
Nombre de votants : 11

M. le Maire ouvre la séance à 19h00 il a procédé en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Municipal, M. CHATILLON Ludovic est désigné pour remplir cette fonction.

Présents Mrs Mmes : MORGEN Jean-Paul, FERNANDEZ Dorothee, GASPARI Christelle, EHRET Christophe, LUGAN Ludovic (arrive à 19h13 après le point 1), MAGAGNA Livio, MEY Béatrice, VUILLAUMIE Elisabeth (arrive à 19h07 après le point 1), CHATILLON Ludovic, PERIAT Fabrice.

Absents excusés :

Mme GOCTU Aysun ayant donné procuration à Mme FERNANDEZ Dorothee,
Mme REMOND Samantha.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du PV du conseil du 30 mars 2023
- 2) Prolongation du PEC
- 3) Remboursement Gym douce
- 4) Demande de subvention au Grand Belfort au titre du fonds de valorisation du patrimoine
- 5) Installation d'une borne à incendie
- 6) Taux de promotion d'avancement de grade
- 7) Demande d'admission en non-valeur
- 8) Election d'un adjoint
- 9) DIA
- 10) Questions et informations diverses

1) Approbation PV conseil du 30 mars 2023

[DELIBERATION n° 2023/05/01](#)

M. le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance en date du 30 mars 2023,
Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 30 mars 2023.

Mme Béatrice MEY demande pourquoi il n'y a pas eu de réponse suite à sa demande de modification de l'ordre du jour, pour passer l'élection d'un adjoint avant les autres points.

M. le Maire reste sur sa position de ne pas modifier l'ordre du jour, il précise qu'il a transmis la réponse du Préfet par mail. Il précise qu'il y a des points plus importants à voter avant l'élection d'un adjoint.

19h07 : arrivée de Mme VUILLAUMIE Elisabeth

19h13 : arrivée de M. LUGAN Ludovic

Le Maire propose finalement de passer à l'élection de l'Adjoint (point 2, ce point était prévu initialement au point 8).

M. le Maire demande s'il y a des candidatures, M. MAGNAGNIA Livio propose sa candidature.

Vote à bulletin secret :

1^{ER} TOUR

Résultats :

Mme FERNANDEZ Dorothée obtient 6 voix, 1 blanc, M. MAGAGNA Livio obtient 4 voix.

Mme FERNANDEZ Dorothée non candidate refuse ce poste.

2^{ème} TOUR

Résultats :

Mme FERNANDEZ Dorothée obtient 7 voix, M. MAGAGNA Livio obtient 4 voix.

Mme FERNANDEZ Dorothée refuse ce poste.

3^{ème} TOUR

Résultats : Mme FERNANDEZ Dorothée obtient 7 voix, 1 blanc, M. MAGAGNA Livio obtient 3 voix.

Mme FERNANDEZ Dorothée refuse à nouveau ce poste.

M. le Maire rappelle que s'il n'y a pas de 1^{er} adjoint nommé, M. le Préfet va statuer sur la dissolution du conseil municipal.

Il est rappelé que M. le Maire peut statuer seul sur le point initialement prévu en 2 à l'ordre du jour pour renouveler le contrat PEC.

19h49 M. le Maire lève la séance.

Les délibérations sont détaillées et consignées sur le registre des délibérations.

Ce registre peut être consulté en mairie.

**CHATILLON Ludovic
Secrétaire de séance,**

**MORGEN Jean-Paul
Maire,**